Enseignement à distance / mobilité internationale

[ZONE : EUROPE-CAUCASE-RUSSIE 4](#_Toc42169288)

[Allemagne 4](#_Toc42169289)

[Autriche 5](#_Toc42169290)

[Belgique 5](#_Toc42169291)

[Bulgarie 5](#_Toc42169292)

[Chypre 5](#_Toc42169293)

[Croatie 5](#_Toc42169294)

[Danemark 5](#_Toc42169295)

[Espagne 5](#_Toc42169296)

[Estonie 7](#_Toc42169297)

[Finlande 7](#_Toc42169298)

[Grèce 7](#_Toc42169299)

[Hongrie 7](#_Toc42169300)

[Irlande 7](#_Toc42169301)

[Italie 7](#_Toc42169302)

[Lettonie 9](#_Toc42169303)

[Lituanie 9](#_Toc42169304)

[Luxembourg 9](#_Toc42169305)

[Malte 9](#_Toc42169306)

[Norvège 9](#_Toc42169307)

[Pays-Bas 9](#_Toc42169308)

[Pologne 11](#_Toc42169309)

[Portugal 11](#_Toc42169310)

[République Tchèque 11](#_Toc42169311)

[Roumanie 11](#_Toc42169312)

[Royaume-Uni 13](#_Toc42169313)

[Slovénie 15](#_Toc42169314)

[Slovaquie 15](#_Toc42169315)

[Suède 15](#_Toc42169316)

[Suisse 15](#_Toc42169317)

[ZONE : AFRIQUE MOYEN-ORIENT 17](#_Toc42169318)

[Afrique du Sud 17](#_Toc42169319)

[Israël 17](#_Toc42169320)

[ZONE : AMERIQUES 18](#_Toc42169321)

[Canada 18](#_Toc42169322)

[États-Unis d'Amérique 19](#_Toc42169323)

[Argentine 21](#_Toc42169324)

[Brésil 23](#_Toc42169325)

[ZONE : ASIE-OCEANIE 24](#_Toc42169326)

[Chine 24](#_Toc42169327)

[Corée du Sud 24](#_Toc42169328)

[Indonésie 25](#_Toc42169329)

[Japon 25](#_Toc42169330)

[Singapour 25](#_Toc42169331)

[Taiwan 26](#_Toc42169332)

[Vietnam 26](#_Toc42169333)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ZONE : EUROPE-CAUCASE-RUSSIE | | |
| **Pays** | **Ouverture des universités,**  **enseignement en présentiel ou à distance**  **(situation actuelles et prévisions pour l’automne)** | **Mobilité internationale** |
| Allemagne | **Pour le semestre d’été,** dont les cours ont débuté le 20 avril ou le 4 mai, les universités ont mis en place des enseignements numériques et un accueil administratif non présentiel de tous les étudiants.  On observe une **disparité importante selon les établissements** sur le territoire allemand, liée aux moyens dont ils disposent : certains affichent une offre couvrant 90 % des enseignements (TU Berlin), mais les chiffres varient entre 30 % et 100 % selon les établissements et les disciplines à l’intérieur des établissements.  En effet, toutes les universités ont prévu d’effectuer la totalité du semestre en ligne pour les enseignements théoriques.  **Depuis le 4 mai, certains enseignements peuvent de nouveau être en présentiel**, dans les disciplines pratiques où cela est indispensable (enseignements pratiques en chimie, biologie, électricité, mécanique). Les dispositifs mis en place pour le respect des règles sanitaires sont lourds : le **nombre très réduit d’étudiants par session** engendre la **multiplication des heures**. Leur mise en place est progressive et variable selon les universités.  **Les laboratoires de recherche universitaires**, en dehors de ceux de recherche médicale, **ouvrent de nouveau en effectif restreint** et selon les règles d’hygiène et de distanciation en vigueur.  **Pour le semestre d’hiver 2020/2021 :** réouverture des universités prévue le **1er novembre (15 jours plus tard que la date habituelle).** Il n’y a à ce stade pas de communication sur la forme que prendra le **semestre d’hiver** en raison des incertitudes sur l’évolution de la situation. Les projections les plus fréquentes sont sur un **mélange de présentiel et de numérique.** | Le DAAD a annoncé **la suspension des programmes de mobilité internationale pour le semestre d’été**, mais leur **maintien pour le semestre d’hiver 2020/2021.**Le début du séjour et du financement seront repoussés de façon adaptée selon les pays de destination. En revanche, certains programmes qui devaient avoir lieu au printemps/été 2020 sont suspendus jusqu’à nouvel ordre.Il s’agit en particulier de programmes de bourses pour stages courts ou aides supplémentaires pour voyages liés à des stages à l’étranger.  Le DAAD informe les **étudiants étrangers** qu’ils **ne pourront pas bénéficier de leur bourse individuelle pour études en Allemagne** au semestre d’été 2020, les enseignements en présentiel ne pouvant avoir lieu provisoirement et les enseignements en ligne n’étant pas totalement garantis dans les universités allemandes. De nouvelles demandes doivent être déposées dès que possible pour le semestre d’hiver 2020/2021.  **Depuis le 15 mai, la quatorzaine est supprimée dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie pour les ressortissants de l’UE**. Les médias annoncent une suppression prochaine dans tout le pays, non confirmée encore officiellement.  La coopération universitaire transfrontalière est touchée avec plus d’ampleur par la fermeture des frontières. Néanmoins, la multiplication des formations à distance contribue à pallier la difficulté. A titre d’exemple, l’université de la Grande région, UniGR, autorise l’accès à tous les enseignements ainsi mis à disposition sans frais d’inscription supplémentaire pour tous ses étudiants.  La HRK (équivalent de la CPU) a communiqué sur l’importance des coopérations internationales |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Autriche | Reprise annoncée pour l’automne (pas de précision) pour les universités  Certains semestres pourront être prolongés (jusqu’en septembre) pour permettre la tenue de certaines activités pourront avoir lieu cet été (travail en laboratoire, classes en art). | Baisse du flux d’étudiants internationaux anticipée, cependant pas de mesures prises à cet égard pour le moment |
| Belgique | Pas d’annonce sur la reprise dans les trois communautés mais **extension du semestre actuel** pour finir le programme via les enseignements à distance. Certaines activités pédagogiques (mémoires, stages) pourront être reportés à l’été voire septembre 2020 |  |
| Bulgarie | Chaque présidence académique décide d’une **éventuelle extension de l’année universitaire** | Une lettre du ministère en charge de l’ESR recommande à tous les établissements d’annuler ou de reporter les voyages dans le cadre des programmes de mobilité et de tous les voyages vers des pays touchés par le coronavirus (une mise à jour de la situation et des consignes est effectuée par l’agence responsable du programme Erasmus+). |
| Chypre | Enseignement à distance  Réouverture a priori au premier semestre 2020/2021 |  |
| Croatie | **Réouverture partielle pour les activités en laboratoire** en petit groupe |  |
| Danemark | Enseignement à distance – **reprise des activités nécessitant une présence obligatoire depuis le 18 mai – toutes les activités de recherche demandant une présence depuis le 8 juin. Tous les établissements sont réouverts depuis début juin.** |  |
| Espagne | Actuellement, des universités espagnoles sont **ouvertes pour des activités essentielles, telle que l’administration ou la recherche**, dans le respect strict de conditions fixées par le gouvernement espagnol. Ces établissements ne sont jamais fréquentés à leur capacité maximale par le personnel, les règles de distanciation sociale étant appliquées rigoureusement.  **La rentrée 2020** dans les universités espagnoles, en l’état actuel, devrait suivre le calendrier initialement prévu, à savoir **une reprise classique au mois de septembre.** Cependant, des aménagements pourraient s’avérer nécessaires selon le Ministère des Universités ; seuls entre **30% et 50% des étudiants** pourraient dans un premier temps, être présents physiquement en cours car un écart de 2 mètres devrait être respecté entre chaque étudiant dans les salles.  Si les conditions sanitaires venaient à se dégrader à nouveau ou si la sécurité des étudiants n’était pas totalement assurée, des aménagements seraient mis en place. Le début de l’année universitaire pourrait se faire en ligne par exemple, avec des enseignements assurés par des professeurs à travers le campus numérique des Universités ou via la plateforme développée par l’UNED et le Ministère des Universités.  Le Ministère des Universités espagnol a développé, avec l’Université Nationale Espagnole à Distance (UNED), un portail en ligne, permettant aux universités espagnoles d’utiliser celui-ci en plus de leur propre plateforme de cours en ligne. Cette plateforme fait toutefois l’objet de vives critiques sur ses contenus que et sa fragilité technique.  La majorité des établissements dispose, à l’instar des universités françaises, de ressources type MOOC ou Moodle, à travers lesquelles des ressources numériques et des cours à distance étaient déjà dispensés avant la crise. Les enseignants du supérieur espagnol ont massivement utilisé ces outils durant la crise sanitaire.  Cependant, l’enseignement à distance a révélé ces dernières semaines en Espagne une fracture numérique béante. Selon un rapport de 2018, seuls 38% du territoire rural espagnol auraient accès à une couverture internet de haut débit. | **Interruption de certains programmes de mobilité/ gel des bourses**  Chute de la mobilité étudiante FR/ESP.  L’entrée sur le territoire des étrangers sera possible à partir de vendredi 15 mai 2020 dans des conditions très strictes avec un passage obligatoire en quatorzaine (décret SND/403/2020 du ministère de la Santé). Les personnes concernées devront rester à leur domicile ou dans le logement occupé et pourront faire à tout moment l’objet d’un contrôle par les autorités sanitaires. Les déplacements devront se faire avec un masque et être limités aux activités suivantes : 1 - Achat d’aliments, de produits pharmaceutiques et de première nécessité ; 2- accès aux centres, services et établissements sanitaires ; 3 - en cas de force majeure ou nécessité absolue. Ces mesures seront en vigueur durant toute la période de l’état d’alerte et de ses éventuelles prorogations.  De nombreux étudiants (en Erasmus notamment) partis précipitamment au début de la crise sanitaire s’interrogent toujours sur la possibilité de faire un aller-retour pour récupérer leurs effets personnels. Aucune exception n’est prévue à ce stade pour ce cas de figure.  **Aucune annonce n’a été faite au sujet de la rentrée de septembre 2020 des étudiants étrangers** ayant prévu une mobilité diplômante ou une mobilité Erasmus en Espagne.  Les 27 000 étudiants Erasmus résidant en Espagne ont vu leur cursus automatiquement validé par leur établissement d’origine. |
| Estonie | **Enseignement à distance** et de qualité (e-learning)  Possibilité de revenir en présentiel **depuis le 1er juin** si le taux d’occupation n’excède pas 50% et ne dépasse pas la présence de 100 personnes. A partir du 1er juillet, la présence de personne pourra atteindra jusqu’à 500 personnes si le taux d’occupation n’excède pas 50% | **Suspension des mobilités Erasmus+**  L’Estonie offre aux autres pays un soutien dans l’enseignement numérique.  Anticipation d’une baisse d’étudiants internationaux |
| Finlande | Depuis le 1er juin, si pas plus de 500 personnes et que les règles sanitaires peuvent être respectées |  |
| Grèce | Pas de date encore connue pour l’ouverture des universités.  Les étudiants préparant les examens d’entrée à l’université ont repris leur cours le 11 mai |  |
| Hongrie | Fermeture des établissements depuis le 12 mars, enseignement à distance depuis le 23 mars (et jusqu’à nouvel ordre) | L’agence nationale en charge de la mobilité a envoyé une lettre pour demander aux étudiants de reporter leur mobilité ou d’écourter leur séjour, ainsi que des consignes de procédure à l’attention des directions internationales. |
| Irlande | Suppression des activités d’été (*summer schools*)  Reprise prévue à l’automne | **Réduction de 80% des étudiants internationaux extracommunautaires anticipée pour 2020/2021**, ce qui conduirait à la **mise en doute du modèle financier** des établissements (différenciation des frais de scolarité entre étudiants communautaires et extracommunautaires) |
| Italie | La **fermeture des universités italiennes** devrait durer jusqu’à la **fin du 1er semestre 2020/2021.**  La Conférence des Recteurs d’Universités Italiennes (CRUI) a diffusé le 24 avril la vidéo “#Viciniadistanza” soulignant la réactivité et la capacité d’adaptation numérique de la communauté universitaire, tandis qu’en parallèle chaque établissement communiquait sous le hashtag “#....non si ferma”.  Seules les **activités de recherche** dans les universités et les organismes publics ont repris à plein régime le 4 mai.  En septembre, il est prévu **un système mixte d’enseignement en présentiel et à distance**. Chaque université devra établir un plan détaillé avec une offre modulaire qui permettra de garder une partie des étudiants à la maison et une autre en classe. | Fin de la quarantaine pour les européens à leur entrée dans le pays le 3 juin.  La stratégie de communication de Les efforts de communication des universités en direction des **étudiants étrangers** montrent bien le souci d’entretenir le lien avec cette partie plus fragile de la communauté étudiante.  La crise est en train de souligner la compétition que se livrent les établissements à travers le pays pour attirer les nouveaux inscrits, de même qu’elle accroît la concurrence internationale entre des systèmes d’enseignements supérieurs qui veulent rester attractifs en dépit des incertitudes pesant sur la mobilité à la rentrée.  Les universités italiennes ont publié les appels à candidature Erasmus et procèdent, selon le calendrier prévu, à la sélection à distance des candidats à une mobilité en 2020/2021.  Sur le site de l’Indire (Institut National de Documentation, Innovation et Recherche Éducative), une des trois agences qui gère le programme Erasmus+ en Italie se veut plutôt rassurante et encourageante en direction des étudiants candidats à une mobilité.  Pour la **fête de l'Europe le 9 mai**, le hashtag #iorestoErasmus a été lancé, en même temps qu'une **vidéo des Ministres Gaetano Manfredi et Lucia Azzolina encourageant les mobilités Erasmus.** L’agence nationale Erasmus + Indire a enregistré une **croissance significative des candidatures pour des projets de coopération** dans les domaines de l'école (+64%), de l'université (+29%) et de l'éducation des adultes (+59%).  Des doubles diplômes franco-italiens pourraient connaître des difficultés si des asymétries se dessinaient de part et d’autre des Alpes. C’est le cas par exemple d’un double diplôme en “langue étrangère pour la communication internationale” entre Turin et Lyon 3. L’équipe pédagogique de cette deuxième université a d’ores et déjà fait savoir qu’elle n’accueillerait probablement pas d’étudiants en mobilité à la rentrée 2020 sans que pour autant son offre en ligne ne puisse remplacer un suivi en présentiel. |
| Lettonie | Pas de reprise en présentiel cette année et fin de l’année universitaire plus tôt que prévue | Chute dans la mobilité entrante en Lettonie via Erasmus+. Les étudiants internationaux qui sont restés en Lettonie ont reçu un soutien, notamment pour le logmeent. |
| Lituanie | 27 avril |  |
| Luxembourg | La **reprise des stages pratiques** au niveau des BTS et de l'Université du Luxembourg et stage est annoncée pour le 4 mai.  L’Université du Luxembourg envisage de garder le calendrier académique inchangé pour 2020-21 tout en planifiant des alternatives non-présentielles pour les activités d’enseignement et autres, en cas de besoin. | Les programmes d’été internationaux de l’Université du Luxembourg sont suspendus.  les étudiants en mobilité au Luxembourg qui ont choisi de rentrer chez eux suite à la crise sanitaire ont accès depuis leur pays d'origine à tous les cours en ligne proposés par l'Université du Luxembourg.  L’Université du Luxembourg accueille plus de 50% d’étudiants internationaux. La rentrée 2020/2021 n’est pas repoussée mais des adaptations sont prévues, en fonction des recommandations du ministère de la Santé d’ici septembre. Pour le logement étudiant, l’Université envisage de demander un certificat pour tous les nouveaux arrivants en résidence. , quel que soit le pays.  Actuellement, l’enseignement n’est permis aux non-UE qu’à condition d’habiter sur le territoire luxembourgeois pendant la durée des études. En revanche les doctorants ont la possibilité de rester au Luxembourg grâce à l’extension du permis de séjour pendant la période de crise. |
| Malte | Pas de réouverture prévue avant la fin du second semestre |  |
| Norvège | **Ouverture très partielle le 27 avril** – seuls les étudiants nécessitant d’outils spécifiques (laboratoires, art, design) pourront se rendre dans les locaux de l’université  **Rentrée pas avant septembre, probablement virtuelle** – Université d’Oslo – université la plus importante en Norvège – a déjà annoncé une rentrée virtuelle) | **Maintien des allocations de printemps** (prêts, bourses) pour les étudiants en mobilité à l’étranger dont l’institution hôte n’offre pas de formation en ligne, ainsi que pour les étudiants rentrés en Norvège du fait de l’épidémie et les étudiants qui étaient sur le point de partir en mobilité.  Impact fortement négatif possible |
| Pays-Bas | Les universités néerlandaises sont restées fermées jusqu’au 15 juin, à l’exception des hôpitaux universitaires et des universités technologiques, dans le cadre des cours de travaux pratiques en laboratoires qui restent incontournables.  Des cours présentiels à petite échelle sont à nouveau possibles. Les universités ont formulés des règles communes pour l’accueil du public, formalisées dans un protocole d’accord.[[1]](#footnote-1)  Les inscriptions universitaires ont été décalées d’un mois jusqu’au 1er juin cette année au lieu de début mai. | Tous les étudiants en fin d’études (y compris les étudiants internationaux) ayant pris du retard à cause de COVID-19 auront droit à une aide financière du gouvernement néerlandais à hauteur de trois mois de frais de scolarité (soit 535 €).  **Les étudiants aux Pays-Bas en programme d’échange Erasmus+** verront leurs frais de retour pris en charge par un fonds spécial de la Commission européenne.  **Les étudiants hors espace Schengen**  S’ils étudient aux Pays-Bas et sont restés, les visas sont reconduits.  Toutes les universités ont un télé-enseignement assuré et tablent sur la réouverture de l’espace Schengen aux étudiants et chercheurs pour la rentrée.  L’augmentation des effectifs attendue pour les étudiants néerlandais et européens sera fortement contrebalancée par la défection des étudiants hors UE, qui représentent une partie non négligeable des contingents des universités néerlandaises atteignant parfois 70% de certains cursus.[[2]](#footnote-2) |
| Pologne | Jusqu’au 24 mai les universités sont fermées. Les cours doivent avoir lieu à distance - en utilisant des méthodes et des techniques d'apprentissage à distance. Les universités n'ont jamais suspendu le fonctionnement des organismes de recherche.  Les restrictions s'appliquent également à l'Académie polonaise des sciences et à ses instituts.  Si après le 24 mai la réouverture est autorisée, certains recteurs des universités publiques ont déjà pris la décision de ne pas reprendre les cours en présentiel et donc de terminer l’année académique dans le cadre de l’enseignement en ligne.  Le ministre polonais des Sciences et de l’Enseignement supérieur a indiqué de nouvelles règles pour l'enseignement en ligne. Désormais, **tous les établissements d’enseignement supérieur sont tenus de dispenser un enseignement en ligne** y compris les enseignements de type travaux pratiques. Le ministère a recommandé également des outils numériques pour organiser des cours, des colloques et, peut-être à l'avenir des examens d’entrée.  A ce stade le ministre polonais des Sciences et de l’Enseignement supérieur et les établissements d’enseignement supérieur n’ont pas divulgué de communiqué officiel concernant la reprise des activités pour l’année académique 2020-2021. | Des mobilités sortantes ont été reportées ou annulées, d’autres continuent à distance. L’agence nationale polonaise en charge de la mobilité (NAWA) est en contact avec les groupes de participants au programme Erasmus + et les problèmes posés par leur retour ont été solutionnés. En fonction de l’évolution de la situation, il est recommandé de reporter les mobilités au prochain semestre ou d’utiliser à distance les nouvelles technologies d’enseignement. |
| Portugal | Autonomie des établissements pour évaluer la situation. Possible reprise d’activités le 4 mai | Anticipation d’une baisse des étudiants internationaux |
| République Tchèque | Le 20 avril seulement pour les étudiants en dernière année universitaire.  Possibilité aux universités de modifier la durée du semestre et l’organisation | Les présidents d’universités sont actuellement consultés pour voir comment les étudiants internationaux pourront terminer leur semestre. |
| Roumanie | État d’urgence instauré le 16 mars pour une durée d’un mois, enseignements en présentiel arrêtés jusqu’au 15 mai | Concernant les mobilités sortantes, les étudiants qui veulent rentrer reçoivent de l’aide des ministères et agences en charge de l’ESR et des affaires étrangères pour retourner dans le pays.  Pour les étudiants Erasmus+ qui ont choisis de rester en Roumanie, il y a la possibilité de continuer les études par des formations à distance et les logements étudiants restent disponibles pour eux. |
| Royaume-Uni | La distanciation sociale sera assouplie à partir du 4 juillet (abandon de la distance de sécurité de 2m).  Hormis des recommandations générales publiées par le gouvernement le 3 juin 2020, pas de procédure nationale, **les universités étant indépendantes**, et l’enseignement supérieur une compétence dévolue aux quatre nations du Royaume-Uni.  Selon une enquête récente, 97% des universités interrogées sont préparées à offrir des cours en présence sous des formats divers à la rentrée. Cambridge a ainsi annoncé que les cours magistraux auraient lieu en ligne pour toute l’année universitaire 2020-2021, certaines universités comme Aberdeen décaleront leur rentrée de deux semaines. La plupart envisagent des décalages uniquement pour les enseignements de troisième cycle (postgraduate, à Leeds ou Glasgow).  La plupart des universités ont également décidé de mettre en place des « bulles », autrement dit de loger ensemble les étudiantes et étudiants inscrits aux mêmes cours afin de minimiser les contacts, ce qui induit de nombreuses contraintes logistiques. Dans l’ensemble, il existe un relatif consensus sur l’importance de maintenir certains enseignements en présence.  L’absence de décisions communes au secteur fait naître des inquiétudes sur les potentielles inégalités de traitement selon les moyens dont disposent les universités et la stratégie qu’elles adopteront. | **Baisse probable du nombre d’étudiants internationaux, et notamment chinois, qui inquiète** des établissements qui dépendent de plus en plus de leurs frais de scolarité pour leur fonctionnement. En 2018-2019, les seuls étudiants chinois représentaient 32% des étudiants internationaux inscrits en première année au Royaume-Uni. Si la majorité des étudiants internationaux qui comptaient venir étudier au Royaume-Uni n’a pas altéré ses projets, les choses évoluent néanmoins très vite, et une baisse des inscriptions est attendue ; les conséquences seront aussi un plus grand nombre d’étudiants s’inscrivant à des cursus en ligne, ou décalant leur venue à l’hiver 2020-2021.  **Cela aurait des conséquences graves pour les établissements dont le modèle économique est fondé en grande partie sur les frais payés par les étudiants internationaux non-européens.**  En réaction, les centres de visa et de tests d’anglais ont été rouverts dans certains pays, et les universités multiplient les messages rassurants. Le Home Office a annoncé que les étudiantes et étudiants commençant leur cursus en ligne seraient tout de même éligibles aux visas post-études.  L’enjeu est de taille ; une institution prestigieuse comme la London School of Economics (68% d’étudiants internationaux, dont 30% venus d’Asie) risque d’être en grande difficulté dans les années à venir. D’autant plus qu’étant une institution spécialisée en sciences sociales, elle ne peut compter sur le recrutement plus local possibles pour d’autres facultés (médecine, ingénierie…). Même de grandes universités comme UCL et Manchester, elles aussi à fort recrutement international, craignent des conséquences durables sur leurs finances, et notamment sur le financement de la recherche. |
| Slovénie | University of Ljubljana a décidé de ne pas rouvrir ses portes jusqu’à la fin de l’année universitaire | En termes de mobilité étudiante slovène vers la France, il est à prévoir que la crise actuelle aura également un impact négatif, surtout en ce qui concerne les bourses FLE. |
| Slovaquie | Fermeture jusqu’à nouvel ordre  Mobilisation des étudiants en médecine | Réflexion en cours du ministère pour adapter la stratégie pour les étudiants internationaux |
| Suède | Pas de réouverture encore annoncée. Recommandation de s’appuyer sur les enseignements à distance en ligne jusqu’à nouvel ordre. | Interdiction aux étudiants non-européens d’entrer sur le territoire suédois jusqu’au 15 mai inclus |
| Suisse | La réouverture partielle aura lieu le 8 juin.  Pour les chercheurs, le télétravail demeure la norme, à l’exception des activités de recherche autorisées sur le Covid-19, pour lesquelles les infrastructures sont restées accessibles. D’autres activités, reprennent depuis le 27 avril progressivement, au cas par cas, selon des priorités fixées par les rectorats des universités.  A l’Université de Lausanne, les règles d’hygiène et de distanciation physique strictes sont mises en place (limites fixées à une personne par 10 m² dans les bâtiments).  A l’EPF Lausanne, plusieurs mesures sont prises : un planning de présence, avec au maximum 30% de l’effectif total des équipes, une réduction des aller-retour sur le campus au strict minimum, l'utilisation de visio-conférences pour les réunions afin d’éviter les regroupements de plus de 5 personnes, l'allongement des horaires de travail, la minimisation des interactions sociales sur le campus notamment pendant les pauses café et de midi, la suppression de la distribution physique du courrier (remplacée par scan). Le courrier interne est également suspendu, les assistantes administratives ont la possibilité de venir sur le campus, mais au maximum une demi-journée par semaine. Il est mis à disposition une distribution gratuite de gel désinfectant et de masques sous forme de kit (renouvelable tous les 14 jours).  A l’EPF Zurich, la recherche expérimentale a redémarré depuis le 27 avril, uniquement lorsque le télétravail n’est pas possible, et il est conseillé d’éviter de venir en transports publics. Les réunions doivent être menées de manière virtuelle. Pour les réunions obligatoirement en présentiel, la valeur indicative de 4 m² d'espace par personne pour un nombre maximum de cinq personnes et une durée maximale de deux heures s'applique. Les salles de réunion doivent être bien aérées, être ventilées toutes les heures et les surfaces utilisées en commun (surfaces des tables) doivent être nettoyées après la session. Un retour en présentiel sur le campus de l’ensemble des activités de recherche et d’enseignement est envisagé au 1er septembre, tout en maintenant le respect des règles d’hygiène et de distanciation sociale.  **La rentrée 2020-2021 n’est pour l’instant pas repoussée.** | Sur décision du Conseil fédéral, l’entrée en Suisse est pour l’instant refusée à toutes les personnes à l’exception de celles ayant un permis de travail ou provenant du Liechtenstein et ce pour une durée maximale de six mois.  Concernant l’accueil des étudiants étrangers, il n'y a pas de décision uniforme prise au niveau national, ces questions sont gérées au niveau de chaque université.  **A l’Université de Genève** : une analyse des diverses options est en cours pour le semestre d’automne 2020 afin de prendre une décision institutionnelle rapidement. Les candidatures sont enregistrées comme d’habitude, mais le Service Relations Internationales attire l’attention de ses partenaires sur les difficultés d’obtention d’un visa pour l’instant. Sur la question des visas et permis de séjour, l’université encourage les étudiants à faire le nécessaire en leur recommandant de n’engager aucun frais de déplacement ou de logement.  **A l’EPF Zurich,** à partir du 8 juin, les étudiants suisses revenant de l’étranger hors UE doivent rester chez eux pendant 14 jours avant d’accéder au campus.  Par ailleurs, aucune information sur le site de l’Agence suisse de la mobilité (Movetia) concernant l’accueil des étudiants étrangers en septembre 2020. Ou sur celui de l’Ambassade de Suisse en France concernant les visas. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ZONE : AFRIQUE MOYEN-ORIENT | | |
| **Pays** | **Ouverture des universités,**  **enseignement en présentiel ou à distance**  **(situation actuelles et prévisions pour l’automne)** | **Mobilité internationale** |
| Afrique du Sud | Plusieurs universités avaient pris la décision de fermer avant même la décision du confinement au niveau national. Pour la réouverture, certaines universités comme UCT ont annoncé qu’elles continuent les cours à distance jusqu’en septembre et que L'année académique en cours pourra si nécessaire être prolongée jusqu’en février 2021 au lieu de novembre 2020.  Pour l’instant, aucune consigne sanitaire n’est donnée pour la réouverture.  Beaucoup des établissements ont déjà des plateformes pour un enseignement à distance qui ont pu être développées suite aux manifestations des années précédentes (#FeesMustFall. Plusieurs universités ont conclu des accords avec les principaux fournisseurs d'internet pour donner un accès gratuit à leurs étudiants) | Les conditions de réouverture des frontières et d’entrée des étrangers ne sont pas précisées à ce jour. |
| Israël | Pour l’instant, aucune date n’est arrêtée pour un retour des étudiants sur les campus. Toutefois, le Conseil de l’enseignement supérieur israélien a annoncé le 3 Mai que « les universités peuvent rouvrir [dès la semaine du 3 Mai] en effectifs réduits et sur approbation du ministère de la Santé. […] Des groupes de 15 étudiants maximum seront autorisés à suivre des cours en laboratoire et des ateliers pratiques et le tutorat individualisé ou en petits groupes pourra reprendre. » Cette déclaration intervient dans le contexte d’une levée générale et progressive à partir de 3 mai des mesures de restriction appliquées jusqu’alors en Israël.  Concrètement depuis le 3 mai, le personnel administratif est de retour dans certains établissements. Les étudiants en doctorat et post-doc peuvent également retourner dans leurs laboratoires, en maintenant un nombre restreint de personnes présentes au même moment (fonctionnement en trois huit par exemple). Les cours pour les autres étudiants se poursuivent à distance.  Les consignes du Ministère israélien et de la santé et les consignes sur les gestes-barrières à adopter sont relayées chaque semaine sur le site des Universités et par mail aux étudiants.  La rentrée 2020 2021 n’est pas repoussée pour le moment, elle devrait avoir lieu en octobre comme prévu. | La politique vis-à-vis des étudiants étrangers est très variable d’un établissement à l’autre.  Certaines universités (ex : Université hébraïque de Jérusalem, Université Ben Gourion du Néguev) permettent aux actuels étudiants des programmes internationaux de poursuivre leurs études à distance, s’ils doivent retourner dans leur pays d'origine. Ils pourront valider leurs études du second semestre, soit en passant des examens à l'étranger, soit par d'autres dispositions adaptées qui restent à fixer. A l’inverse, d’autres établissements (ex : Université Bar-Ilan) ne soutiennent pas les étudiants ayant demandé à retourner dans leur pays d'origine et à passer les examens depuis chez eux. Il leur a été dit qu'ils ne pourraient pas valider leur année s'ils rentraient et ne pouvaient pas revenir pour faire les tests en Israël. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ZONE : AMERIQUES | | |
| **Pays** | **Réouverture** | **Mobilité internationale** |
| Canada | A ce jour, il n’y a pas de visibilité sur la réouverture des universités aux étudiants.  Le gouvernement n’a pas encore confirmé la date de réouverture des établissements. Pour les sessions de printemps et d’été 2020, les universités qui le souhaitent continuent à offrir leurs cours, mais en ligne, à distance ou par d’autres méthodes alternatives.  Par ailleurs, comme pour les autres secteurs de l’économie, la réouverture se fera de façon graduelle afin de respecter les normes édictées par les Directions de la santé publique des Provinces dont le Québec. | La question de l'ouverture des frontières et de la délivrance des visas relève des autorités fédérales d’immigration et non des provinces dont le Québec. Il est à noter que les bureaux de Service Canada sont actuellement fermés. Les démarches administratives sont donc très fortement ralenties.  La quarantaine de 14 jours, est jusqu’à nouvel ordre, obligatoire et stricte (aucune sortie autorisée) pour toute personne entrant au Canada. À leur arrivée au Canada, l'état de santé de toutes les personnes sera vérifié avant qu'ils ne quittent le point d’entrée et ils devront avoir un plan pour se [placer en quarantaine pendant 14 jours](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/covid-19-comment-isoler-chez-soi.html).   * Les étudiants étrangers dont la demande de permis d'études a été validée avant le 18 mars sont exemptés des restrictions de voyage et peuvent donc se rendre au Canada, notamment ceux dont le programme commence en mai/juin. * Pour l’instant, pour les personnes dont la lettre d’acceptation pour le point d’entrée (PDE) arrive bientôt à expiration (permis d’étude, de travail ou participants au programme Expérience Internationale Canada), le ministère de l’immigration canadien invite à demander une prolongation de sa durée de validité. * Les étudiants avec un permis d'études valide qui décideraient de venir au Canada devront passer une vérification de leur état de santé menée par les compagnies aériennes avant d’être autorisés à monter à bord du vol et s'ils présentent des symptômes de COVID-19, ils ne seront pas autorisés à prendre l'avion vers le Canada.   L’Ambassade du Canada en France indique qu'à ce jour, il n'y a pas encore de visibilité sur ce qui se passera en août et septembre 2020. Nous ne savons s’il y aura une adaptation au régime des visas. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| États-Unis d'Amérique | Dans la plupart des universités les sessions d'été ont déjà été supprimées ou mise en ligne[[3]](#footnote-3). Beaucoup d’universités se préparent déjà à l'enseignement en ligne à l'automne prochain, au moins partiellement.  Il n’y a pas de positionnement unique des universités face à la réouverture de leurs activités, et la préservation de la ressource financière que constituent les frais de scolarité sera un facteur essentiel qui conduira la politique de certaines d’entre elles, notamment en ce qui concerne l’accueil d’étudiants internationaux[[4]](#footnote-4)**.**  L'enseignement en ligne, mis en place actuellement, ne se fait cependant pas sans difficultés, ce pour les raisons principales suivantes :  Environ 20% des étudiants américains ne sont pas équipés pour suivre un enseignement en ligne. On assiste donc à un **creusement des inégalités sociales**.  Ensuite l’enseignement effectué intégralement en ligne, même de très grande qualité, est très éloigné du modèle américain traditionnel des « *liberal arts* » qui veut que l’enseignement supérieur soit une expérience plus globale qui inclut l’accès à des équipements pédagogiques, de recherche et de sports de grande qualité, à des services aux étudiants qui couvrent la santé, le loisir, l’orientation et le recrutement professionnels, l’interaction quotidienne avec d’autres étudiants et enseignants et chercheurs, l’accès direct aux enseignants en dehors des cours, et donc la création d’un « esprit de promotion ».  L’enseignement en ligne menace sérieusement le modèle économique des universités américaines car elles sont privées des revenus de leurs services ancillaires, de ceux des manifestations organisées sur les campus (notamment les cérémonies de remise des diplômes au printemps qui ont presque toutes été annulées) et enfin de la « manne » des droits télévisés pour les événements sportifs (à elle seule l’annulation du tournoi universitaire final de basketball, la *March Madness*, représente pour les EES un manque à gagner de 375 M$).  Le modèle américain avec des frais de scolarité très élevés, spécialement pour les étudiants étrangers, n’est pas attirant s’il se limite à une offre de cours en ligne, quand bien même sur un seul semestre.  La réouverture des universités se fera sans doute État par État, ville par ville, comme va probablement l’être le dé-confinement. Cela se fera par les lois des États et les ordonnances des maires.  Les universités suivent, d’une manière générale, les consignes sanitaires dictées par les Etats et les maires des villes.  Se dessinent 5 types de calendrier universitaires pour la rentrée 2021 :   * 1) Une rentrée à la date normale avec des efforts particuliers sur la montée en puissance en nombre et en qualité des enseignements en ligne et un effort spécifique sur les mesures de distanciation sociale appropriées à ce type d’établissements qui accueille un public large. * 2) Le report de la rentrée d’un à 2 mois, avec le décalage du semestre de printemps de janvier à février ou mars et donc une fin de l’année universitaire qui pourrait être repoussée à la fin juin 2021 * 3) Une migration vers un modèle tout en ligne pour le premier semestre (ou trimestre) de l’année 2020-2021 qui permettrait un retour à la normale en janvier 2021, ou à la rentrée de septembre 2021 * 4)Certains établissements ont comme plan B d’assurer les 2 semestres de l’année 2020-2021 sur l’année civile 2021, avec une rentrée en janvier 2021, 14 semaines de cours, une courte pause, et la reprise pour 14 semaines supplémentaires, ce qui les amène à une fin de l’année universitaire 2020-21 à la mi-août 2021. * 5) On trouve enfin des établissements qui réfléchissent à des modèles hybrides qui limitent le risque en cas de nouvel épisode infectieux mais préservent le modèle résidentiel de cours en présentiel. | Il n'y a pour l'instant aucune indication de la part de l’administration fédérale sur les dates auxquelles les frontières vont être ré-ouvertes. Il est vraisemblable que la réouverture sera progressive, partielle et sélective.  Aucune université n’envisage un modèle différent pour ses étudiants internationaux et pour ses nationaux.  Les étudiants américains iront peu à l'étranger, il faut donc se préparer à une réduction significative de la mobilité des étudiants français vers les Etats-Unis, vue la baisse prévisible du nombre de places d’échange dans les EES américains.   * Pas encore d'annonce au niveau des universités, par contre elles ont mis en place des FAQ spéciale COVID-19 sur leurs sites pour les étudiants internationaux. * Aucun aménagement ou assouplissement du processus de délivrance des visas n’a été annoncé et tous les établissements américains fonctionnent sur la base d’un principe simple : le processus sera le même à la reprise. Pour des raisons de délai de traitement des dossiers, une reprise de la délivrance des visas par les services américains postérieure à la fin mai 2020 rend pratiquement impossible tout projet de mobilité qui se déroulerait à compter de septembre 2020.[[5]](#footnote-5) * Le principal aménagement portera sur le report de l’inscription : les universités, qui fonctionnent sur un système trimestriel ou semestriel, permettront à leurs étudiants internationaux admis, de commencer leur formation en janvier 2021 plutôt qu’en août 2020, ce qui signifie pour un Bachelor une diplomation en décembre 2024 plutôt qu’en mai 2024. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Argentine | NDI-2020-0198197 du 11 mai 2020  Depuis le 20 mars 2020, le gouvernement argentin a décrété le confinement total obligatoire au niveau national, initialement prévu jusqu’au 31 mars puis successivement prolongé jusqu’aux 13, 26 avril puis au 10 mai. A partir de cette date le confinement sera assoupli en province mais restera strict dans la région du grand Buenos Aires (30% de la population du pays).  **Les institutions ne se sont pas prononcées à ce stade sur une date de réouverture au public des universités.**  Certes, le recteur de l’université de Buenos Aires (UBA) a pris une résolution autorisant la continuité académique virtuelle jusqu’au 1er juin prochain, ce qui laisse à croire qu’une réouverture physique pourrait être envisagée à cette date. Toutefois, le recteur a précisé que chaque faculté de la UBA pourrait s’organiser comme elle le souhaite. De plus cette décision a fait l’objet de critiques sévères d’autres recteurs d’université et de la présidence du Conseil Interuniversitaire National (CIN), organe représentatif des universités publiques argentines.  C’est pourquoi, et au vu du contexte actuel (augmentation des cas d’infectés et de décès et début proche de la période hivernale**), il est possible d’imaginer que la majorité des établissements n’ouvriront pas avant septembre 2020.** Pour information, en Argentine, l’année universitaire débute en mars et s’achève en décembre. La plupart des rentrées scolaires de mars dernier se sont donc faites à distance.  La plupart des établissements d’enseignement supérieur ont mis en place un système de cours à distance, y compris pour les étudiants étrangers ayant décidé de poursuivre leur échange universitaire en Argentine pour le semestre en cours. De plus, la campagne gouvernementale “*Quedate en casa*” (*“*Reste chez toi*”*) permet aux universités d’offrir des cours et des contenus gratuits à tous, à l’image de l’Université Nationale de Cordoba (UNC) qui propose 31 cours en ligne. Des initiatives similaires ont été notamment proposées par l’Université Nationale du Littoral (UNL), l’Université Nationale Tres de Febrero (UNTREF) ou encore l’Université Nationale de Cuyo (UNCUYO). | **L’entrée sur le territoire argentin est interdite à toute personne non-résidente en Argentine** ou n’ayant pas la nationalité argentine depuis le 15 mars. Cette mesure a été prolongée le 26 avril par le Décret 409/2020 au moins jusqu’au 24 mai inclus et son terme est susceptible d’être à nouveau reporté.  De plus, la résolution 144/2020 émise le 25 avril dernier par l’administration nationale de l’aviation civile suspend l’ensemble de l’activité aérienne commerciale nationale et internationale, à l’intérieur comme à l’extérieur de l’Argentine, jusqu’au 1er septembre 2020.  Les décisions relatives à l’autorisation, une fois levées les restrictions nationales actuelles, **des mobilités d’étudiants comme d’enseignants-chercheurs relèvent de chaque établissement d’enseignement supérieur**. **En interne, la suspension des mobilités internationales entrantes (du moins, physiques) jusqu’à la fin de l’année civile est envisagée par certains établissements mais ne fait pas encore l’objet d’une communication officielle.**  Suite aux échanges entre les ministères français et argentins concernés et à la préparation par le Secrétariat aux politiques universitaires (SPU) d’une décision de suspension des mobilités étudiantes soutenues par le ministère en 2020, les programmes bilatéraux de coopération franco-argentins soutenus par les deux gouvernements font l’objet d’une communication officielle en sens déjà réalisée (ARFITEC) et à venir (ARFAGRI, INNOVART).  **La réouverture des frontières n’est donc pas évoquée à ce jour.**  Il convient néanmoins de souligner que l’ensemble de ces mesures ne sont pas définitives et les autorités argentines ont déclaré qu'elles seraient régulièrement réévaluées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.  Par exemple, l’Université Nationale de Cuyo (UNCUYO) ne prévoit ni la réception, ni l’envoi d’étudiants à l’étranger mais laisse à ce stade ouverte la question des mobilités d’enseignants.  Par ailleurs, la décision de la suspension de délivrance de tous types de visas est toujours en vigueur et ce jusqu’à nouvel ordre. Pour les étrangers encore présents sur le territoire argentin, la disposition 1714/2020 de la Direction Nationale des Migrations, prorogée le 15 avril dernier, décrète le prolongement automatique de 30 jours de tous les types de visas à partir de leur date de fin jusqu’au 16 mai inclus.  A la lumière de tous ces éléments, la visibilité sur les pré-requis sanitaires et les éventuelles mesures de prévention à l’entrée d’étudiants étrangers sur le territoire argentin lors de la réouverture des frontières est nulle à ce stade. |
| Brésil | [information au 7 mai 2020]  Le MEC (ministère brésilien de l’éducation), tutelle des établissements d’enseignement supérieur fédéraux, a rendu disponible au public les données relatives aux dispositions prises par les différentes institutions brésiliennes dans la gestion de la pandémie. <http://portal.mec.gov.br/coronavirus/> Sur ce portail, sont référencées uniquement les données des **220 institutions fédérales** (universités fédérales ; instituts fédéraux d’éducation, science et technologie  ; centres fédéraux d’enseignement technologique). Ainsi, au 5 mai, les données de cette plateforme, comme celles plus largement recueillies par le Poste, révèlent que les établissements ont en général **suspendu leur activité académique**, pour 84% d'entre eux. L’activité administrative a été maintenue (totalement, partiellement ou en télétravail) dans l’ensemble des institutions. La disparité des pratiques est notée au niveau des formats des cours maintenus, le plus souvent en format distanciel.  La lecture des communiqués des recteurs d'université laissent transparaître **non pas un manque de structures ou de logistique pour la mise en place d'enseignement à distance** (EAD), mais davantage un **engagement politique** notamment au sein des universités fédérales. En effet, plusieurs recteurs se refusent d'utiliser les moyens numériques pour ne pas souligner ou renforcer les inégalités sociales entre les étudiants.  Peu d'établissements ont, à ce jour, annoncé une date de reprise de l’activité académique, autour du 18 mai prochain. Il est nécessaire de rappeler qu'en dépit de leur statut fédéral, **ces unités d'enseignement supérieur doivent se plier aux décisions prises par les Gouverneurs des Etats fédérés.** | Par arrêté interministériel du 28 avril 2020, le gouvernement brésilien a prolongé l’interdiction d’entrée sur le territoire national par voie aérienne des étrangers quelles que soient leurs nationalités, pour une période de 30 jours (arrêté traduit en français sur le site de l’Ambassade du Brésil à Paris <https://sistemas.mre.gov.br/kitweb/datafiles/CgParis/fr/file/arrete28avril.pdf>)  NB : l’évolution de la pandémie de COVID-19 au Brésil connait un décalage d'environ 6 semaines par rapport à l’Europe, ce qui fait que le pic et le plateau du nombre de contaminations seront atteints lors de la deuxième quinzaine de mai à la fin juin et que l'amorce de la décrue n'aura lieu qu'en juillet ou en août (sauf dérapage possible par rapport à l'évolution constatée ailleurs, et à la gestion de la crise sanitaire dans ce pays). Le mois d'août correspond normalement au début du second semestre académique après les petites vacances d'hiver de juillet.  Aussi, à ce jour, il n’y a pas de visibilité sur les décisions à venir du gouvernement fédéral et des gouvernements des Etats fédérés brésiliens quant à l’entrée sur le territoire d’étudiants étrangers, ni les éventuelles contraintes qui pourraient être imposées à ce même public.  Compte-tenu des éléments précédents, **la situation sanitaire et académique sera amenée à évoluer au cours des prochaines semaines**. Plusieurs établissements ont par ailleurs annoncé au poste un **retard estimé de 2 mois sur leur calendrier académique.** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ZONE : ASIE-OCEANIE | | |
| **Pays** | **Ouverture des universités,**  **enseignement en présentiel ou à distance**  **(situation actuelles et prévisions pour l’automne)** | **Mobilité internationale** |
| Australie |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs ne sont pas encore autorisés à entrer en Australie**. A partir du 20 mars, seuls les nationaux, résidents et "motifs impérieux" sont admis. Les transits de moins de 8h sont autorisés (visa au-delà). |
| Chine | [NDI-2020-0200219 du 13 mai] La réouverture des établissements d’enseignement supérieur et des organismes de recherche est partielle : elle n’est effective que pour certains étudiants dans la plupart des provinces. Des enseignements présentiels ont été autorisés à reprendre courant juin. Des mesures strictes sont imposées (tests, quarantaine, contrôles de température, port du masque obligatoire dans les salles de cours, rassemblements interdits, etc.). **La rentrée 2020-2021 est envisagée pour tous les étudiants le 31 août**. | [NDI-2020-0200219 du 13 mai] Les autorités chinoises ont précisé que le retour des étudiants étrangers ne se ferait que sur instruction. Certaines universités se préparent cependant pour un accueil des étudiants étrangers en septembre, avec, probablement, des conditions exceptionnelles d’accueil. **A ce jour, les modalités de retour pour la mobilité internationale ne sont pas vraiment définies** (visa, test médical, quarantaine).  Les étudiants étrangers encore présents qui n’ont plus de titre de séjour valide doivent quitter la Chine alors que les vols sont rares et chers. |
| Corée du Sud | Depuis mi-mars 2020, toutes les universités coréennes assurent des cours en ligne et organisent des examens en ligne pour tous leurs étudiants, qu’ils soient coréens ou étrangers. Cette organisation devrait perdurer pour tout le 1er semestre (donc jusqu’à fin juin). **La réouverture des campus est prévue pour la rentrée de septembre 2020.**  En ce qui concerne les organismes de recherche, il n’y pas eu de fermeture durant la crise du Covid 19. Un fonctionnement quasi normal a pu être assuré, moyennant le respect des mesures barrières (port systématique du masque, distanciation sociale, auto confinement des personnes dès perception de symptômes pouvant être liés au COVID-19, recours accru au télétravail…) | Les frontières coréennes n’ont jamais été fermées. A partir du 1 avril 2020, toutes les personnes arrivant en Corée du Sud doivent obligatoirement subir un test de dépistage à l’arrivée et se confiner pendant une période de deux semaines en l’absence de symptômes. Pour les étudiants étrangers, les mesures comprennent également l'installation de hotlines entre les universités et les établissements sanitaires, des inspections médicales et des services de consultation.  **Depuis mi-avril, les accords d’exemption de visas entre les pays qui imposent des restrictions ou interdiction d’entrée aux ressortissants coréens (dont la France) sont provisoirement suspendus. Un visa est désormais obligatoire pour venir en Corée quelles que soient la durée et la motivation du séjour. Tous les demandeurs de visa doivent remplir un formulaire de « consentement pour quarantaine », un questionnaire de santé, et fournir** un certificat médical mentionnant de façon précise si le demandeur présente ou non des symptômes liés au Covid-19, tels que la fièvre, la toux, les frissons, les maux de tête, les courbatures musculaires ou des difficultés respiratoires, etc. En cas de suspicion d’infection au Covid-19, la délivrance de visa sera refusée. Les voyageurs arrivant en Corée sont tenus de se conformer aux mesures sanitaires décrites plus haut. |
| Inde |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs étrangers ne sont pas autorisés à entrer en Inde.** Les liaisons aériennes commerciales internationales toujours suspendues, de même que pour la validité des visas tourisme et cartes OCI mais les visas business (sauf visa B-3) peuvent à nouveau être sollicités aux consulats indiens. |
| Indonésie | [Rapport Lutte contre le Covid-19 en Indonésie, transmis par l’ambassade de France à Jakarta le 28 avril 2020] **Les universités indonésiennes sont fermées jusqu’à la fin du mois de juin.** Les cours et examens sont assurés par visio et par internet. Le système de visio le plus utilisé est ZOOM. Certaines universités (UMRAH) utilisent cependant leur propre système de télé-enseignement et de visio « Syarah » (développé en interne). | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs étrangers ne sont pas autorisés à entrer en Indonésie.** A compter du 2 avril, les entrées et transits sont en effet interdits aux étrangers sauf résidents, diplomates et missions officielles |
| Japon | Avant même la prolongation de l’état d’urgence au 31 mai, un nombre croissant d’universités avait pris la décision d’assurer **le premier semestre intégralement à distance** (classes virtuelles, enseignement via des plateformes en ligne) pour assurer la continuité pédagogique et toutes semblent désormais suivre cette mesure.  Concernant les conditions de mise en œuvre, le Japon bénéficie d’une excellente connexion au réseau internet, les opérateurs sont nombreux et la qualité est bonne. | Le Japon vient tout juste de prolonger l’état d’urgence jusqu’au 31 mai. **A ce stade, il est impossible aux étudiants étrangers d’entrer au Japon.** Aucune précision n’est disponible sur le calendrier de levée des restrictions à l’accès du territoire japonais.  L’entrée au Japon est, depuis le 27 mars, et jusqu’à nouvel ordre, interdite à toute personne ayant séjourné dans l’un des 87 pays faisant l’objet d’une interdiction d’entrée. La France, comme l’ensemble des pays de l’UE en fait partie. De même, les autorités japonaises ont suspendu l’exemption de visa pour les courts séjours (90 jours). Un visa de long séjour est toujours nécessaire pour venir étudier, mais de fait les consulats japonais n’en délivrent plus, en ce moment. Les étudiants français qui seraient repartis en France et souhaiteraient revenir au japon pour finir leur mobilité, devront solliciter un nouveau visa, tous les visas délivrés avant le 22 mars ayant été annulés |
| Laos |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Entrée au Laos interdite sauf pour les étudiants** ou pour raison d’activité professionnelle au Laos : autorisation préalable à demander au MAE + visa si réponse positive + test négatif -72h |
| Malaisie |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs étrangers ne sont pas encore autorisés à entrer en Malaisie**. L’entrée n’est en effet permise que pour les nationaux et les résidents permanents (statut Permanent Residency exclusivement) |
| Mongolie |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs étrangers ne sont pas encore autorisés à entrer en Mongolie**. Seuls les résidents sont admis. |
| Nouvelle-Zélande |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs ne sont pas encore autorisés à entrer en Nouvelle-Zélande**. Seuls les résidents permanents, les travailleurs essentiels (santé) et les diplomates accrédités sont admis. |
| Philippines |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs ne sont pas encore autorisés à entrer aux Philippines**. Seuls les nationaux et conjoints/enfants et diplomates sont admis. |
| Singapour | Annonce du ministère de l’éducation singapourien le 19 mai 2020[[6]](#footnote-6) concernant la situation des établissements d’enseignement supérieur à la fin du confinement (1er juin) :   * Polytechnics, Singapore Institute of Technology and Singapore University of Technology: tous les cours se feront à distance, sauf pour les travaux pratiques et enseignements en laboratoire. * Institute of Technical Education: enseignements en rotation 1 semaine à distance et 1 semaine en présentiel. Les travaux pratiques et enseignements en laboratoire se feront en présentiel. * Les Autonomous Universities seront en vacances (sauf Singapore Institute of Technology and Singapore University of Technology).   Cette situation peut évoluer selon l’évolution sanitaire du pays.  Les mesures sanitaires adoptées sont : vérification de la température et autres symptômes du Covid-19, contrôle des entrées et sorties sur les campus avec l’application SafeEntry, décalage du début et de la fin des cours afin de réguler les flux d’étudiants en mouvement, port permanent du masque. | [information du MEAE du 4 juin 2020] L’entrée à Singapour est interdite à partir du 24 mars sauf résidents des secteurs essentiels (santé, transports) et leurs familles, **étudiants en Student’s Pass (STP) et personnes en Long-Term Visit Pass (LTVP)** et sauf transits depuis le 2 juin - demande préalable d'autorisation de retour obligatoire- escales croisières suspendues |
| Taiwan | Situation au 16 avril1 : les écoles et universités sont aujourd'hui ouvertes, hors cas isolé de contamination avérée sur le campus : un dispositif de fermeture graduelle des établissements a été envisagé en fonction du nombre de cas (1 cas: 1 classe fermée; 2 cas: établissement fermé; 1/3 des établissements fermés dans une ville: fermeture de tous les établissements).  Mesures sanitaires mises en place : prise de température 2 fois par jour, bonne ventilation des classes, désinfection régulière des locaux, lavage fréquent des mains et retrait à domicile en cas de symptômes. | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs ne sont pas encore autorisés à entrer en Taïwan.** Seuls les nationaux, résidents détenteurs d’une ARC ou titre séjour valide, diplomates et déplacements d’affaires justifiés sont admis. Les transits sont suspendus. |
| Thaïlande |  | [information du MEAE du 4 juin 2020] **Les étudiants et chercheurs ne sont pas encore autorisés à entrer en Thaïlande**. Seuls les nationaux et étrangers (avec permis travail et certificat médical d’aptitude à voyager) sont admis. Les frontières terrestres sont fermées. Les vols passagers et transits sont suspendus jusqu’au 30 juin 2020. |
| Vietnam | **[NDI-2020-0195264 du 8 mai 2020] Les établissements scolaires et universitaires rouvrent progressivement leurs portes après plus de 3 mois de fermeture au cours desquels une activité pédagogique a été maintenue à distance. Une quarantaine d’universités ont repris les cours en présentiel début mai.** |  |

1. <https://www.vsnu.nl/files/documents/Protocol%20herstart%20universiteiten%20versie%2020%20mei%20-%20EN.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www.nuffic.nl/en/longreads/international-students-uncertain-about-studying-netherlands/> [↑](#footnote-ref-2)
3. à Berkeley, plus de 2 000 étudiants suivent en même temps des cours d’informatique en ligne. [↑](#footnote-ref-3)
4. La Chine et l'Inde étaient loin en tête en 2018-2019 : 363 341 étudiants aux États-Unis étaient d'origine chinoise (dont 143 310 en premier cycle, soit 33% des étudiants étrangers) et 196 271 étaient d'origine indienne. L’Université du Connecticut par exemple, accueille 3000 ressortissants chinois chaque année ; elle a déjà intégré dans son budget 2020-21 une baisse de ces inscriptions qui pourrait aller jusqu’à 75%, ce qui signifierait un manque à gagner de 75 M$. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les écoles et universités françaises qui, à l’image des IEP, intègrent dans leur cursus une mobilité internationale obligatoire d’un semestre ou d’un an seront particulièrement affectées. [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://www.moe.gov.sg/news/press-releases/arrangements-for-schools-and-institutes-of-higher-learning-at-the-end-of-circuit-breaker> [↑](#footnote-ref-6)